

Conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les modalités et conditions applicables à la vente en ligne des biens et services proposés sur le site internet <https://www.p permis-nogent52.net> édité par la société « AUTO-ECOLE NOGENT 52 »

SARL unipersonnelle au capital de 3 000,00 euros, dont le siège social se situe au 55 rue de Verdun 52800 NOGENT immatriculée au RCS de Chaumont sous le n° B 852 276 591, un établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière selon arrêté délivré le 07-06-2022

AUTO-ECOLE NOGENT 52 est légalement représentée par Monsieur JEAN-MARC KLOCK, son Président

- Définitions
- Champ d'application des CGV - Capacité Juridique - Accessibilité aux Services
- Acceptation et modification des CGV
- Produits et Services proposés
- Commande de Produits et Services sur le Site
- Conditions financières
- Livraisons
- Fourniture des Produits et exécution des Services
- Assurance
- Conformité et garanties légales des Produits
- Garanties des Services
- Responsabilité
- Protection de vos données personnelles
- Propriété intellectuelle
- Droit applicable
- Dispositions diverses

ARTICLE 1. Définitions

Dans les présentes conditions générales de vente, les termes et expressions identifiés par une majuscule ont la signification indiquée ci-après, qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel.

« Capacité Juridique » : désigne toute personne physique, âgée d'au moins 15 ans, ayant tous les droits, titres, pouvoirs et/ou autorisations nécessaires, pour contracter au titre des présentes.

« CGV » : désigne les présentes conditions générales de vente et leur(s) annexe(s).

« Commande » : désigne tout achat de Produits et/ou Services réalisé par Vous sur le Site auprès de notre Société.

« Compte » : désigne l'espace personnel que Vous serez amené à créer sur le Site, tel que décrit à l'article 5.1 ci-après.

« Enseignant » : désigne toute personne physique titulaire du diplôme de moniteur auto-école dit « BEPECASER » ou désormais « Titre Professionnel » (« CCP ESCR »), ainsi que d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, exerçant son activité d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière de manière indépendante sous le statut qu'il a choisi librement au regard de sa situation propre, et qui propose ses services aux Clients à travers le Site.

« Handicap(s) » : Constitue un handicap, au sens de la loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.

« Leçon de conduite » : désigne la leçon d'une durée d'une heure en formation pratique individuelle, qui comprend notamment le temps nécessaire à l'accueil, à la détermination de l'objectif, à la conduite de 45 à 50 minutes environ, à l'évaluation et au bilan de la leçon.

Le Client déclare et garantit à Notre Société qu'il dispose de la Capacité Juridique, ainsi que de tous les droits, titres, pouvoirs et/ou autorisations nécessaires, pour contracter au titre des présentes et passer une Commande sur le Site.

ARTICLE 2. Champ d'application des CGV - Capacité Juridique - Accessibilité aux Services

Les CGV sont réservées aux seuls Clients particuliers, personnes physiques, majeures et capables juridiquement, agissant pour leur compte ou en tant que représentant légal pour le compte d'une personne mineure ou majeure incapable juridiquement, résidant en France métropolitaine et ses territoires d'Outre-Mer. Si Vous avez entre quinze (15) ans révolus et dix-huit (18) ans : Vous devez obtenir l'accord de votre représentant légal avant de procéder à l'achat d'une Commande, ce que Vous reconnaissez et acceptez. Notre Société pourra Vous demander à tout moment, et par tout moyen que Nous jugerons utile, de Nous fournir la preuve de cette autorisation.

Les CGV ne sont pas applicables aux partenaires commerciaux AUTO-ECOLE NOGENT 52.

AUTO-ECOLE NOGENT 52 ne dispose pas de toutes les infrastructures et équipements nécessaires à la prise en charge de Clients atteints de Handicaps, notamment si ceux-ci atteignent la mobilité, de telle sorte qu'un véhicule doit disposer d'adaptations particulières. Si un Client ou potentiel Client, se trouve dans le présent ou dans le futur, dans une situation de Handicap, quel qu'il soit, nous l'invitons à prendre contact avec notre service client pour en discuter afin de savoir s'il est possible d'envisager une modalité d'adaptation de la formation ou pas. Le Client déclare et garantit à Notre Société qu'il dispose de la Capacité Juridique, ainsi que de tous les droits, titres, pouvoirs et/ou autorisations nécessaires, pour contracter au titre des présentes et passer une Commande sur le Site.

ARTICLE 3. Acceptation et modification des CGV

Les CGV sont applicables à toute Commande de Produits et/ou Services sur le Site. Toute validation de Commande est subordonnée à l'acceptation expresse et sans réserve des CGV par le Client en cochant la case « Je comprends et j'accepte les CGV » au moment de la passation de la Commande. En cochant cette case, Vous reconnaissez les avoir lues, les avoir entièrement comprises et acceptées et Vous vous engagez à en respecter le contenu. Elles sont accessibles via le lien hypertexte et Vous pouvez aisément les imprimer en Vous servant des fonctionnalités d'impression de votre ordinateur et/ou navigateur.

Notre Société se réserve le droit de modifier les CGV à tout moment et sans préavis. En cas de modification, les CGV qui Vous sont applicables sont celles en vigueur à la date de la Commande.

Les CGV étant acceptées lors de chaque Commande, les modifications des CGV intervenant a posteriori de la Commande passée ne vous seront donc pas applicables.

Les différentes versions des CGV sont mises à disposition sur notre Site à l'adresse suivante : <https://www.permis-nogent52.net/conditions-generales-de-vente>, elles sont directement consultables.

ARTICLE 4. Produits et Services proposés

Conformément aux articles L. 111-1 et L. 111-2 du Code de la consommation, notre Société présente sur le Site un descriptif détaillé de ses Produits et Services et des prix correspondants permettant au Client, avant la prise de Commande définitive, de connaître leurs caractéristiques essentielles. Le Client déclare en avoir pris connaissance préalablement à sa Commande.

De plus, par les présentes, Nous informons le Client, au titre de l'article L. 111-1 du Code de la consommation que nos Produits et Services disposent des fonctionnalités nécessaires eu égard à leurs finalités ; de la capacité de fonctionner normalement avec du matériel et logiciel informatique usuel. L'intégralité de nos Produits et Services fonctionnent sans restriction d'installation de logiciel.

Conformément à l'article L. 441-1 du Code de commerce, les prix sont repris dans une grille tarifaire en Annexe 1 des présentes CGV. Tel que détaillé dans cette Annexe 1, ces prix peuvent varier en fonction de la zone géographique dans laquelle vous souhaitez effectuer vos heures de conduite.

Notre Société propose sur le Site www.permis-nogent52.net les Produits et Services suivants :

4.1. Formule « Code de la route »

Cette formule, applicable à l'Examen Théorique Général (ci-après « ETG ») uniquement et disponible sous l'onglet « Tableau de Tarification forfait code » comprend les éléments suivants :

- des contenus pédagogiques présentés sous la forme de séries de questions (plus de 2000 questions) avec leur correction, réparties en dix (10) thèmes, conformément au code de la route et au Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC).
- trois (3) modes d'évaluation des connaissances sont proposés : le mode entraînement, qui Vous permet de Vous entraîner à votre rythme, avec une réponse commentée à chaque fin de question ; le mode examen, qui Vous permet de Vous entraîner dans les mêmes conditions que l'examen officiel, avec un temps limité par question ; et enfin le mode thématique, qui Vous permet de Vous entraîner par thème officiel du REMC pour les approfondir à votre rythme.

4.1.1. Sur le site internet

Sur le site internet, il y a 2 formules « Code de la route » il est disponible sous la forme de 2 achats différents d'un montant de 150€ valable pour 6 mois et d'un montant de 180€ valable pour une durée de 12 mois à compter de la Commande.
(Annexe 1 - Grille tarifaire).

4.2. Formule « Une heure d'évaluation »

Cette formule est comprise dans l'offre, est disponible dans l'onglet « tableau de tarification formation », « 1h d'évaluation », comprend une (1) heure d'évaluation avec un Enseignant titulaire du brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière (BEPECASER), permettant d'évaluer votre besoin de formation. Cette évaluation est réalisée avant toute formation pratique, conformément à l'article L. 213-2 du code de la route.

4.4. Formules « Les packs conduite ACC, B et Moto »

Cette formule, disponible sur votre Compte, sous l'onglet « tableau de tarification formation », comprend les éléments suivants :

- Vous avez la possibilité de réserver des leçons de conduite en fonction de vos besoins.
- L'accès à votre Compte à l'issue de la première heure d'évaluation est subordonné à votre acceptation expresse et sans réserve du contrat de formation (cf. article 5.2.1.2).
- Après avoir accepté votre contrat de formation, Vous pourrez procéder à la suite de votre formation pratique.
Les leçons de conduite sont valables pour une durée de douze (12) mois à compter de la Commande.

4.5. Formule « Code + 20h de conduite »

Cette formule, disponible sur la page « tableau de tarification formation » est composée du « Code de la route » ainsi que de vingt (20) leçons de conduite et comprend les éléments suivants :

- des contenus pédagogiques présentés sous la forme de séries de questions (plus de 2000 questions) avec leur correction, réparties en dix (10) thèmes, conformément au code de la route et au Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC). Trois (3) modes d'évaluation des connaissances sont proposés : le mode entraînement, qui Vous permet de vous entraîner à votre rythme, avec une réponse commentée à chaque fin de question ; le mode examen, qui Vous permet de Vous entraîner dans les mêmes conditions que l'examen officiel, avec un temps limité par question ; et enfin le mode thématique qui Vous permet de vous entraîner par thème officiel du REMC pour les approfondir à votre rythme ;
- Vingt (20) leçons de conduite, dont une heure d'évaluation, avec un Enseignant titulaire du brevet pour l'exercice de la profession d'Enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière (BEPECASER), permettant d'évaluer votre besoin de formation. Cette évaluation est réalisée avant toute formation pratique, conformément à l'article L. 213-2 du code de la route ;
Le prix de la formule « Code + 20h de conduite » se trouve en Annexe 1.
La formule « Code de la route » et les leçons de conduite sont valables pour une durée de douze (12) mois à compter de la Commande.

4.6. Formule « Code + 13h de conduite Boîte Automatique »

Cette formule, disponible sur la page « Tableau de Tarification Formation traditionnelle » est composée du « Code de la route » ainsi que de treize (13) leçons de conduite et comprend les éléments suivants :

- des contenus pédagogiques présentés sous la forme de séries de questions (plus de 2000 questions) avec leur correction, réparties en dix (10) thèmes, conformément au code de la route et au Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC). Trois (3) modes d'évaluation des connaissances sont proposés : le mode entraînement, qui Vous permet de vous entraîner à votre rythme, avec une réponse commentée à chaque fin de question ; le mode examen, qui Vous permet de Vous entraîner dans les mêmes conditions que l'examen officiel, avec un temps limité par question ; et enfin le mode thématique qui Vous permet de vous entraîner par thème officiel du REMC pour les approfondir à votre rythme ;

- Treize (13) leçons de conduite, dont une heure d'évaluation, avec un Enseignant titulaire du brevet pour l'exercice de la profession d'Enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière (BEPECASER), permettant d'évaluer votre besoin de formation. Cette évaluation est réalisée avant toute formation pratique, conformément à l'article L. 213-2 du code de la route ; Le prix de la formule « Code + 13h de conduite Boîte Automatique » se trouve en Annexe 1.

La formule « Code de la route » et les leçons de conduite sont valables pour une durée de douze (12) mois à compter de la Commande.

4.7. Formule « Pack conduite accompagnée »

Cette formule, composée du « Code de la route » ainsi que (20h) leçons et de (13h) de leçon de conduite, comprend les éléments suivants :

- des contenus pédagogiques présentés sous la forme de séries de questions (plus de 2000 questions) avec leur correction, réparties en dix (10) thèmes, conformément au code de la route et au Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC). Trois modes d'évaluation des connaissances sont proposés : le mode entraînement, qui vous permet de vous entraîner à votre rythme, avec une réponse commentée à chaque fin de question, le mode examen, qui vous permet de vous entraîner dans les mêmes conditions que l'examen officiel, avec un temps limité par question, et enfin le mode thématique qui vous permet de vous entraîner par thème officiel du REMC pour les approfondir à son rythme ;

- une (1) heure d'évaluation préalable

- les heures de leçons de conduite sont :

-- dédiées à la formation initiale

-- dédiées aux rendez-vous pédagogiques

----- rendez-vous préalable de deux (2) heures

----- rendez-vous pédagogiques de deux (2) heures de pratique et d'une (1) heure de théorie sous forme de module de révision en ligne

- Un livret d'apprentissage de la conduite papier

Après l'obtention du Code de la route, la formation en conduite accompagnée se déroulera comme suit :

- Vous effectuez votre heure d'évaluation avec un Enseignant diplômé de votre choix et obtenez votre plan de formation.

- Vous apprenez ensuite la conduite avec votre Enseignant (20 heures minimum) selon votre plan de formation personnalisé jusqu'au rendez-vous préalable.

- Dès que votre Enseignant vous jugera prêt, Vous réaliserez un rendez-vous préalable. Durant celui-ci votre Enseignant Vous délivrera votre attestation de fin de formation initiale et briefera votre accompagnateur.

- Vous continuez votre formation avec votre accompagnateur en effectuant au moins 1 000 km sur une période minimum de (6) mois. Durant cette période, vous effectuez deux (2) rendez-vous pédagogiques avec votre Enseignant et votre accompagnateur.

Le prix de la formule « Pack conduite accompagnée » se trouve en Annexe 1.

Cette formule est valable pour une durée de vingt-quatre (24) mois à compter de la Commande.

4.8. Formule « Pack conduite accompagnée Boîte Automatique »

Cette formule, composée du « Code de la route » ainsi que de (13h) leçons de conduite, comprend les éléments suivants :

- des contenus pédagogiques présentés sous la forme de séries de questions (plus de 2000 questions) avec leur correction, réparties en dix (10) thèmes, conformément au code de la route et au Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC). Trois modes d'évaluation des connaissances sont proposés : le mode entraînement, qui vous permet de vous entraîner à votre rythme, avec une réponse commentée à chaque fin de question, le mode examen, qui vous permet de vous entraîner dans les mêmes conditions que l'examen officiel, avec un temps limité par question, et enfin le mode thématique qui vous permet de vous entraîner par thème officiel du REMC pour les approfondir à son rythme ;

-- 1heure d'évaluation préalable

-- leçons de conduite dont :

----- leçons de conduite dédiées à la formation initiale

----- leçons de conduite dédiées aux rendez-vous pédagogiques

----- Un rendez-vous préalable de deux (2) heures

----- Deux (2) rendez-vous pédagogiques de deux (2) heures de pratique et d'une 1 heure de théorie sous forme de module de révision en ligne

- Un livret d'apprentissage de la conduite papier

Après l'obtention du Code de la route, la formation en conduite accompagnée se déroulera comme suit :

- Vous effectuez votre heure d'évaluation avec un Enseignant diplômé de votre choix et obtenez votre plan de formation.

- Vous apprenez ensuite la conduite avec votre Enseignant 13 heures minimum selon votre plan de formation personnalisé jusqu'au rendez-vous préalable.
- Dès que votre Enseignant vous jugera prêt, Vous réaliserez un rendez-vous préalable. Durant celui-ci votre Enseignant Vous délivrera votre attestation de fin de formation initiale et briefera votre accompagnateur.
- Vous continuez votre formation avec votre accompagnateur en effectuant au moins 1 000 km sur une période minimum de (6) mois. Durant cette période, vous effectuez deux (2) rendez-vous pédagogiques avec votre Enseignant et votre accompagnateur.

Le prix de la formule « Pack conduite accompagnée Boîte Automatique » se trouve en Annexe 4.

Cette formule est valable pour une durée de vingt-quatre (24) mois à compter de la Commande.

Les centres proposés

Concernant les formules « Les packs conduite », « Code + 20h de conduite » et « Pack conduite accompagnée » et, plus précisément, la Commande de leçons de conduite, l'e-mail qui Vous sera envoyé vous rappellera également votre acceptation des termes du contrat de formation établi entre Vous et notre Société.

5.2.2. L'inscription aux examens théoriques et pratiques

a. L'inscription à l'examen théorique du permis de conduire

Si vous ne possédez pas de numéro d'enregistrement préfectoral harmonisé (NEPH), Vous pouvez suivre les instructions données dans l'« ANTS » de Votre compte, qui Vous permettra de Vous enregistrer au Fichier national des permis de conduire et d'obtenir votre numéro NEPH auprès de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), afin de Vous inscrire, ensuite, auprès des organismes agréés compétents pour organiser l'examen théorique du permis de conduire.

b. Passage de l'examen pratique du permis de conduire

Au regard de l'arrêté du 22 octobre 2014 fixant la méthode nationale d'attribution des places d'examen du permis de conduire, il est rappelé qu'auto-école nogent 52 ne pourra être tenue responsable des délais d'obtention d'une place à l'examen du permis de conduire, dont seules les Autorités Françaises sont responsables.

Par ailleurs, aucune stipulation des présentes CGV ne saurait contraindre notre Société d'assister les Clients lors de leur inscription à l'épreuve du permis de conduire et à les assister dans leurs relations avec Autorités Françaises relativement à leurs démarches, pour lesquelles ils restent seuls responsables.

A titre informatif, ci-après les conditions à remplir si vous sollicitez une place d'examen pratique.

i) Si Vous avez commandé le « Pack conduite accompagnée », Vous devez remplir les conditions suivantes :

- avoir 17 ans révolus,
- avoir réalisé au moins 20 leçons de conduite avec un Enseignant de la conduite du réseau auto-école nogent 52
- avoir parcouru au moins trois mille (3000) km pendant au moins douze (12) mois en conduite accompagnée
- avoir réalisé vos trois (3) rendez-vous pédagogiques de deux (2) heures avec un Enseignant de la conduite du réseau auto-école nogent 52

Vous serez invité à vérifier vos informations personnelles (nom, prénom, date de naissance, nom de votre représentant légal si vous êtes mineur adresse postale et numéro de téléphone) et à compléter votre dossier d'inscription en renseignant votre sexe, votre lieu de naissance (pays, ville, département), la date d'obtention de votre code de la route et votre numéro NEPH.

5.3. Droit de rétractation

Conformément aux articles L. 221-18 et suivants du Code de la consommation, Vous disposez d'un délai de quatorze (14) jours calendaires pour exercer votre droit de rétractation, sans avoir à justifier de motif ni à supporter de pénalités. Ce délai de rétractation commence le lendemain de votre achat (en d'autres termes, de votre contractualisation) et ce, même si vous bénéficiez d'une offre promotionnelle, telle qu'une période de gratuité.

Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

5.3.1. Pour un achat de la formule "Code de la route" sur le site internet ou l'achat de leçons de conduite sur le site internet.

Pour exercer le droit légal de rétractation, Vous devez notifier votre décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté adressée par e-mail avec accusé de réception à l'adresse suivante : autoecole.nogent@orange.fr ou par courrier à l'adresse suivante : auto-école nogent 52, 55 rue de Verdun, nogent (52800).

En cas de rétractation de votre part, nous Vous rembourserons tous les paiements reçus de Vous, sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation (sauf retard justifié de notre part). Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que Vous avez utilisé pour la transaction initiale.

Conformément à l'article L. 221-25 du Code de la consommation, si Vous avez commencé à utiliser les Produits ou Services avant la fin du délai de rétractation et que Vous exercez votre droit de rétractation, alors Vous devrez payer à Notre Société un montant correspondant aux Produits ou Services fournis jusqu'à la communication de votre décision de rétractation, ce montant étant proportionné au prix total des Produits ou Services commandés.

Conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne pourra être exercé lorsque les Produits ou les Services auront été pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation (1°) ou qu'il s'agit d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel (13°) et dont l'exécution aura commencé après votre accord préalable exprès et renoncement exprès à votre droit de rétractation.

5.4. Remboursement des leçons non réalisées hors délai de rétractation

Au-delà du délai de rétractation de quatorze (14) jours, moyennant le paiement intégral des prestations déjà réalisées, les leçons de conduite non réalisées pourront être remboursées, qu'en cas de motifs légitimes (ci-après les « Motifs Légitimes »). Dans le cadre de ces Motifs Légitimes, l'adresse postale qui est utilisée pour le calcul de distance est la première adresse que Vous renseignez pour réserver votre première leçon de conduite.

Les Motifs Légitimes :

- Absence de point de rendez-vous dans un rayon de moins de trente-cinq (35) minutes en voiture ou quarante-cinq (45) km de distance en transport
- Mutation professionnelle de l'élève dans une zone où auto-école nogent 52 n'est pas présente (Absence de point de rendez-vous dans un rayon de moins de trente-cinq (35) minutes en voiture ou quarante-cinq (45) km de distance en transport)
- Mutation professionnelle de l'élève dans une zone géographique où la tarification de la leçon de conduite, telle que définie en Annexe 1, est moins chère (pour autant que la tarification par zone géographique lui soit applicable)
- Absence de disponibilité, dans les 4 prochaines semaines, sur les plannings des points de rendez-vous dans un rayon de moins de trente-cinq (35) minutes en voiture ou quarante-cinq (45) km
- L'Enseignant conseille à l'élève de poursuivre sa formation en « boîte automatique » dans un département où il n'y a pas d'Enseignant « boîte automatique » (Absence de point de rendez-vous dans un rayon de moins de trente-cinq (35) minutes en voiture ou quarante-cinq (45) km de distance en transport)
- Apparition d'un litige avec l'Enseignant (reconnu comme tel par l'Assistance candidats) et absence d'un autre Enseignant dans la zone située dans un rayon de moins de trente-cinq (35) minutes en voiture ou quarante-cinq (45) km de distance en transport
- Apparition d'un problème médical entraînant une incapacité définitive à la conduite, dûment justifié
- Obtention d'un résultat favorable à l'examen, dans le cadre d'une présentation à l'épreuve en candidature individuelle et accompagné par un Enseignant partenaire du réseau auto-école nogent 52

ARTICLE 6. Conditions financières

6.1. Prix

Les prix affichés sur notre Site sont indiqués en euros, toutes taxes comprises. Ces tarifs tiennent compte de la TVA applicable au jour de la Commande. Le montant total dû est indiqué sur la page de confirmation de votre Commande. Le prix des Produits et des Services est celui en vigueur au jour de la Commande. Notre Société se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, tout en Vous garantissant l'application du prix du Produit et/ou du Service en vigueur au jour de la Commande. Les prix indiqués comprennent les frais de transport et de livraison sauf précision contraire. Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé. Le prix est exigible en totalité après la confirmation de la Commande.

Tous les prix sont mentionnés dans l'Annexe 1 (Grille tarifaire).

6.1.1 Tarification par zone géographique

Une tarification par zone géographique peut vous être appliquée, tel que détaillé en Annexe 1.

6.1.2 Exécution de vos leçons de conduite en dehors de votre zone géographique

Si Vous avez acheté vos leçons de conduite pour une certaine zone géographique et que vous souhaitez les effectuer dans une zone ayant une tarification différente, deux situations se présentent à Vous :

- Mise à niveau « à la hausse » : Vous souhaitez conduire dans une zone géographique « plus chère » avec une leçon de conduite achetée dans une zone « moins chère ». Dans ce cas, si Vous réservez un créneau dans une zone « plus chère », Vous devrez accepter le paiement d'une majoration correspondant à la différence entre la valeur de vos heures de conduite et le prix (a minima) d'une heure de conduite sur la nouvelle zone, tel que définit en Annexe 1. Cette majoration pourra prendre la forme : soit d'un paiement de votre part de la différence tarifaire de ces heures de conduite, soit d'un nouvel achat d'heure(s) de conduite sur la nouvelle zone, suivi d'un remboursement du même nombre d'heure(s) sur l'ancienne zone, à condition que vous en ayez fait la demande expresse auprès de notre service client.
- Mise à niveau « à la baisse » : Vous souhaitez conduire dans une zone géographique « moins chère » avec une leçon de conduite achetée dans une zone « plus chère », dans ce cas votre leçon est utilisable et Vous ne pourrez être remboursé de la différence.

6.2 Offres Promotionnelles

Notre Société se réserve la possibilité de proposer ponctuellement des offres promotionnelles sur ses Produits et/ou Services à l'égard de ses Clients.

Toute offre promotionnelle sera soumise aux présentes CGV qui prévaudront en cas de désaccord ou d'incohérence entre les termes de l'offre promotionnelle et ceux des CGV.

Les conditions et informations relatives à ces offres promotionnelles sont disponibles sur le Site. Notre Société se réserve le droit de modifier à tout moment les termes des offres promotionnelles, proposer d'autres offres promotionnelles ponctuelles, ou

de retirer ces dernières.

Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, ne peuvent pas être échangées contre leur valeur monétaire ou être remboursées en partie ou dans leur totalité.

Le prix applicable à une Commande est celui en vigueur au jour de l'achat. La parution d'offres promotionnelles postérieurement à cette date ne peut en aucun cas donner lieu à réclamation par les Clients ou annulation de leur Commande.

Certaines offres promotionnelles peuvent être conditionnées par la saisie d'un code qui devra être saisi par les Clients lors de la passation de leur Commande. Ces codes ne peuvent être utilisés qu'une seule fois par le Client pendant leur durée de validité.

6.3. Modalités de paiement

Notre Société s'appuie sur les dernières normes de sécurité et ne dispose à aucun moment de vos informations bancaires. Celles-ci sont collectées et traitées uniquement par le biais du service payplug de notre partenaire bancaire, la société payplug, dans le respect de notre Politique de Confidentialité <https://www.pernis-nogent52.net/a-propos/charte-de-confidentialite>. Payplug est un établissement de paiement agréé par la Banque de France, membre du GIE Carte Bancaires et affilié au réseau BPCE Natixis. Le paiement sera réalisé conformément aux conditions générales applicables au service payplug, accessibles à l'adresse suivante : <https://www.payplug.com>.

Le paiement pourra s'effectuer pour le paiement comptant en un seul versement.

La sécurisation des paiements est assurée par payplug et ses prestataires. Tous les paiements sont protégés par le 3D Secure.

Payplug est gestionnaire de télépaiement et délivre un certificat électronique qui vaudra preuve du montant et de la date de la transaction conformément aux dispositions des articles 1316 et suivants du code civil.

Résiliation

Toute résiliation des présentes Conditions Générales de Vente, liant auto-école nogent 52 et le Client, entraîne la résiliation des Conditions générales d'Utilisation entre payplug et le Client.

Détail des produits concernés

« Code + 20h » et « 20h de conduite »

Les différents prix

- ↳ Boite auto
- ↳ Manuelle
- ↳ Moto

Cette offre de crédit est réservée aux Clients effectuant le paiement depuis la liste limitative de pays suivants : France

Sécurité

La sécurisation des paiements est assurée par payplug et ses prestataires. Tous les paiements sont protégés par le 3D Secure. payplug est gestionnaire de télépaiement et délivre un certificat électronique qui vaudra preuve du montant et de la date de la transaction conformément aux dispositions des articles 1316 et suivants du code civil.

Litige - Réclamation

Les réclamations concernant l'utilisation de ce mode de paiement doivent être envoyées prioritairement à notre partenaire payplug par mail à l'adresse

<https://www.payplug.com/fr/contact/>

ARTICLE 7. Livraisons

Les informations fournies lors de la Commande Vous engagent. En cas d'informations erronées entraînant l'impossibilité de livrer la Commande, Nous ne pourrions être tenus responsables. L'enregistrement automatique des données que Vous avez renseignées vaut preuve de la nature de la Commande, de sa date et de son prix. Les Produits disponibles sur notre Site ne sont livrés qu'en France métropolitaine et ses territoires d'Outre-Mer.

Les délais de livraison sont précisés lors de la passation de Commande. Passé ces délais, Notre Société Vous informera par courrier électronique, adressé à l'adresse e-mail indiquée sur votre Compte, des délais de retard à prévoir.

Vous pourrez alors

décider d'annuler la Commande, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée à auto-école nogent 52, 55 rue verdun (52800) nogent, ou par un écrit sur un autre support durable si, après nous avoir enjoint, selon les mêmes modalités, d'effectuer la livraison dans un délai supplémentaire raisonnable, Notre Société ne s'est pas exécutée dans ce délai.

Le délai d'expédition commence à courir une fois la Commande entièrement réglée. Ce délai Vous est précisé sur la page de vérification de votre Commande. Vous devrez nous signaler - dès la réception du colis - toute anomalie ou avarie concernant le Produit (produit manquant ou endommagé) et ce conformément aux conditions et modalités exposées ci-après. Les frais postaux que Vous auriez, le cas échéant, supportés pour retourner le colis Vous seront remboursés sur présentation d'un justificatif de paiement.

Notre Société s'efforce de répondre à vos attentes et Vous proposer des Produits de qualité. Si toutefois votre Commande était non-conforme, Vous devez nous faire parvenir le ou les Produits livrés sous quinze (15) jours par courrier à l'adresse suivante : auto-école nogent 52, 55 rue verdun (52800) nogent.

Pour les défauts de conformité, Vous devez Nous indiquer dans le courrier les mentions suivantes :

- le numéro de la Commande ;
- votre nom, prénom et adresse ;
- les défauts constatés.

Si le défaut de conformité est avéré, Vous obtiendrez le remplacement du Produit.

ARTICLE 8. Fourniture des Produits et exécution

des Services

8.1. La formation au code de la route

Immédiatement après la Commande d'une des formules comprenant le « Code de la route », Vous aurez accès aux séries de questions avec leur correction (plus de 2000 questions), réparties en dix (10) thèmes conformément au code de la route et au Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC). Trois modes d'évaluation des connaissances sont proposés : le mode entraînement, qui vous permet de vous entraîner à votre rythme, avec une réponse commentée à chaque fin de question, le mode examen, qui vous permet de vous entraîner dans les mêmes conditions que l'examen officiel, avec un temps limité par question, et enfin le mode thématique qui vous permet de vous entraîner par thème officiel du REMC pour les approfondir à son rythme. A chaque question, Vous aurez la possibilité de poser une question pour vous aider dans la compréhension de cette règle de sécurité routière, et un professionnel vous répondra dans les plus brefs délais afin de Vous apporter les informations nécessaires.

8.2. La formation à la conduite

Pour les formules comprenant des leçons de conduite, en application de l'article L. 213-2 du code de la route, vous serez invité à prendre connaissance et à lire attentivement le contrat de formation établi entre Vous et notre Société, régissant les conditions et les modalités de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière. Conformément à la législation applicable aux contrats conclus par voie électronique pour les ventes à distance, ce contrat de formation est réputé signer lorsque vous cochez la case « Je comprends et j'accepte le contrat ». Vous ne pourrez continuer à accéder à votre Compte ou poursuivre votre formation tant que vous ne l'aurez pas accepté.

8.4. L'annulation d'une leçon de conduite

Réserver une leçon de conduite avec un Enseignant Vous engage. Si Vous ne pouvez pas respecter la date et l'horaire convenu, Vous devez en avertir l'Enseignant dans le respect des délais mentionnés dans le présent article (§3) (ci-après les « Conditions d'annulation ») et ce par l'intermédiaire du Site en allant dans l'onglet contact ou par téléphone, dans l'onglet « Conduite » disponible sur votre Compte, puis en cliquant sur l'onglet.

« Annuler la leçon de conduite » correspondant à la(les) heure(s) de conduite que Vous souhaitez annuler.

Toute leçon de conduite non annulée quarante-huit (48) heures avant l'heure prévue pour le commencement de votre leçon de conduite, sera considérée comme due et ne sera pas remboursée ni recreditée sur votre Compte, sauf Motif Légitime (tels que listés à l'article 5.4) dûment justifié par écrit.

Notre Société et/ou l'Enseignant se réservent la possibilité d'annuler une leçon de conduite sans préavis en cas de motif légitime dûment justifié. Vous serez prévenu au plus tôt par tous les moyens mis à la disposition de Notre Société et notamment

par e-mail à l'adresse mentionnée dans votre Compte. Dans ce cas, le(s) leçon(s) de conduite déjà réglées.

8.5. La leçon de conduite

Durant la leçon de conduite, Vous vous engagez à suivre les indications et recommandations de l'Enseignant.

Vous vous engagez à avoir un comportement approprié à l'égard de l'Enseignant et plus généralement à l'égard de tous les autres usagers de la route (automobilistes, piétons, etc.).

Vous vous engagez à ne pas fumer à bord des véhicules écoles. De plus, Vous vous engagez, en amont de la leçon de conduite, à ne pas consommer ou avoir consommé toute boisson ou produit pouvant nuire à la conduite d'un véhicule, tel que, mais non exhaustivement : alcool, drogues, médicaments etc. Vous reconnaissez que, dans le cas échéant, l'Enseignant est en droit de refuser de vous fournir une leçon de conduite et qu'elle ne Vous sera pas remboursée par notre Société.

8.6. Fin de la leçon de conduite

A l'issue de la leçon de conduite, l'Enseignant Vous déposera au lieu de prise en charge ou tout autre lieu que Vous aurez convenu au préalable avec lui.

A l'issue de la première leçon de conduite et toutes les 5 (cinq) heures, Vous vous engagez à évaluer cette leçon et le service fourni par auto-école nogent 52 en répondant à un e-mail qui vous sera envoyé. C'est le moyen pour auto-école nogent 52 d'améliorer la qualité du service rendu.

Auto-école nogent 52 n'a référencé que des Enseignants de qualité disposant de toutes les autorisations requises, notamment titulaires du brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière (BEPECASER) et disposant de véhicules conformes à la réglementation en vigueur. Cependant, si Vous constatiez une quelconque anomalie au cours de votre leçon, nous Vous invitons à nous en faire part rapidement par e-mail à l'adresse suivante : autoecole.nogent@orange.fr.

8.7. La mise à disposition permanente de votre suivi de formation

En principe, à la fin de chaque séance, l'Enseignant indépendant établira un bilan de la séance afin de faire un suivi de formation sur votre livret d'apprentissage

ARTICLE 9. Assurance

Auto-école nogent 52 déclare être titulaire d'une police d'assurance souscrite auprès de la banque populaire d'alsace lorraine champagne sous le numéro de police conformément à l'article L 211-1 du Code des Assurances.

Auto-école nogent 52 a souscrit une garantie financière permettant le remboursement au Client des sommes trop perçues.

ARTICLE 10. Conformité et garanties légales des Produits

Tous les produits qui Vous sont livrés bénéficient de la garantie légale de conformité (articles L.211-1 et suivants du Code de la consommation) et de la garantie contre les vices cachés (articles 1641 et suivants du Code civil), conformément aux dispositions légales en vigueur.

Article L. 211-4 du Code de la consommation :

« Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L. 211-5 du Code de la consommation :

« Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L. 211-12 du Code de la consommation :

« L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

Article 1641 du Code civil :

« Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1648 alinéa 1er du Code civil :

« L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

Les réclamations faites au titre des garanties doivent être adressées à notre Société par e-mail, à l'adresse suivante : autoecole.nogent@orange.fr ou par courrier à l'adresse suivante : auto-école nogent 52, 55 rue verdun 52800 nogent.

ARTICLE 11. Garanties des Services

11.1 La garantie “Satisfait ou remboursé”

Cette garantie est disponible aux conditions suivantes :

- Vous avez manifesté Votre insatisfaction dans les quinze (15) jours suivant la réalisation de l’heure d’évaluation (via le sondage que Vous recevrez par e-mail ou en contactant le support à l’adresse autoecole.nogent@orange.fr)

- En cas d’insatisfaction (entrant dans les motifs d’insatisfaction listés ci-dessous) suite à ce second essai, Vous pourrez demander le remboursement des heures non consommées de Votre pack (la première heure sera notamment considérée comme consommée) en contactant le support à l’adresse e-mail mentionnée ci-dessus.

Les motifs d’insatisfaction sont les suivants :

- Vous n’avez pas été évalué par Votre enseignant
- Vous avez eu un problème avec Votre enseignant (ex : retard ou absence, comportement déplacé, mots déplacés)
- Votre enseignant ne vous a pas communiqué le nombre d’heures recommandées pour Votre formation

Remarque : l’absence d’apprentissage suite à l’heure d’évaluation n’est pas un motif valide d’insatisfaction. Cette heure n’est pas une leçon de conduite mais bien une heure d’évaluation permettant de Vous communiquer un nombre prévisionnel d’heures de formation et de Vous expliquer les prochaines étapes de votre apprentissage.

11.2. La garantie “Stop aux heures en trop”

Pour passer Votre permis de conduire vous devez avoir effectué au minimum vingt (20) leçons de conduite (hors heure d’évaluation préalable). Au cours de votre formation, Votre enseignant détermine si vous devez en effectuer davantage pour Vous préparer au mieux à l’examen. Vous n’êtes toutefois pas à l’abri de progresser plus vite que prévu. C’est la raison pour laquelle nous vous remboursons toutes les leçons non effectuées après l’obtention de votre permis de conduire à condition que :

- Vous ayez passé Votre permis de conduire avec auto-école nogent 52
- Vous en fassiez la demande auprès de notre support à autoecole.nogent@orange.fr
- Vous nous communiquiez Votre certificat d’examen au permis de conduire (CEPC)

ARTICLE 12. Responsabilité

Dans toute la mesure autorisée par la loi et la jurisprudence applicable, la responsabilité de notre Société ne saurait être engagée :

- En cas de retard ou d'impossibilité de fournir le Service souscrit et/ou de livrer le(s) Produit(s) afférents au Service, dû à une information erronée ou incomplète dans la saisie des informations Vous concernant lors de votre inscription sur le Site ;
- En cas d'erreur de votre part dans la Commande validée ;
- En cas de faute ou défaillance de votre part dans l'exécution du Service et/ou l'utilisation du(des) Produit(s) après sa (leur) livraison.

De plus, notre Société et les Enseignants sont des parties indépendantes.

Les Enseignants sont des professionnels indépendants, agissant en leur nom et pour leur propre compte. Les Enseignants choisissent librement les modalités pratiques et organisationnelles selon lesquelles ils réalisent les leçons de conduite, sous réserve de les exécuter conformément aux règles de l'art et à la réglementation. Notre Société ne saurait donc être considérée comme employeur d'un Enseignant.

En outre, conformément à l'article 1218 du Code civil, la responsabilité de notre Société ne saurait être engagée, d'une façon générale, dans tous les cas où l'inexécution ou la mauvaise exécution de ses prestations et/ou obligations résulterait d'un cas de force majeure ou cas fortuit indépendant de sa volonté.

Enfin, les Parties ne pourront être tenues responsables d'éventuels préjudices indirects, c'est-à-dire ceux qui ne résultent pas directement et exclusivement de leur fait (à titre d'exemple, sans que cette liste ne soit exhaustive : la perte de chance, le manque à gagner, etc.).

ARTICLE 13. Protection de vos données personnelles

Toute passation d'une Commande sur le Site suppose la collecte et le traitement de données à caractère personnel Vous concernant. La collecte et le traitement de vos données à caractère personnel, ainsi que les droits dont Vous disposez, sont explicités au sein de notre Politique de confidentialité

<https://www.pernis-nogent52.net/charte-de-confidentialite>.

ARTICLE 14. Propriété intellectuelle

Le Site et/ou tous les éléments se trouvant sur le Site (notamment textes, images, logos, photographies, etc.) sont protégés par les droits de propriété intellectuelle (y compris notamment tous droits d'auteur, droits sur les brevets, les marques, les dessins et modèles, les bases de données, les noms de domaine et tout autre droit de propriété intellectuelle existant ou futur, français et internationaux) et appartiennent à notre Société ou à des tiers nous ayant autorisé à les exploiter.

L'utilisation du Site ne Vous confère en aucune façon un droit de propriété ou un droit de propriété intellectuelle sur le Site et/ou les éléments se trouvant sur le Site à l'exception d'un droit personnel d'accès, gratuit et non exclusif, limité exclusivement à l'utilisation du Site et des éléments se trouvant sur le Site conformément aux finalités définies par notre Société. Toute reproduction ou représentation totale ou partielle du Site ou de tout ou partie des éléments se trouvant sur le Site sans l'accord préalable écrit de notre Société constitue une violation des droits de propriété intellectuelle de notre Société et/ou des tiers concédants et est susceptible d'entraîner des poursuites civiles et pénales.

ARTICLE 15. Droit applicable

Toute question relative aux présentes CGV ainsi qu'aux ventes qu'elles régissent, qui ne serait pas traitée par les présentes stipulations contractuelles, sera régie par la loi française à l'exclusion de tout autre droit.

ARTICLE 16. Dispositions diverses

16.1. Indépendance des clauses

Dans le cas où une ou plusieurs dispositions des CGV seraient tenues pour invalides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision d'une juridiction compétente devenue définitive, les autres dispositions des CGV conserveraient néanmoins toute leur force et leur portée.

16.2. Non renonciation

Le défaut pour notre Société de se prévaloir, à un moment donné, de l'une quelconque des dispositions des CGV, ne saurait être interprété à l'avenir comme une renonciation aux droits qu'elle tient des présentes.

16.3. Valeur des titres

Les titres et sous-titres des articles des CGV sont indiqués à titre de référence uniquement et ne sauraient limiter le champ d'application des articles correspondants.

16.4. Archivage et convention de preuve

L'archivage des communications, des bons de commande et des factures, ou de tout autre fichier informatique Vous concernant, est effectué sur un support fiable et durable de manière à constituer une copie fidèle et durable conformément à l'article 1379 du Code civil. Sauf preuve contraire, les données enregistrées par notre Société constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

16.5. Réclamations et médiations

Pour toute demande afférente à une Commande en cours ou aux CGV, Vous êtes invité à contacter notre Société par e-mail à l'adresse suivante : autoecole.nogent@orange.fr ou par courrier, à l'adresse suivante : auto-école nogent 52, 55 rue verdun 52800 nogent

L'Assistance candidats d'auto-école nogent 52 est la mieux placée pour répondre à vos questions et résoudre vos problèmes, nous vous invitons à les contacter en premier. En cas de désaccord, conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation,